

Bordereau attestant l'exactitude des informations - SENS - 8903 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 29/01/2026 - 172 - 2017 B 00392 - 833 180 433 - A-Z AUTO 89



4-11-11 83
10 RUE DE ROUSSON
39500 VILLENEUVE S/
2800 58 45 27 77
PET 83 1 80 433

89500 VILLENEUVE SUR YONNE

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Activité principale de l'entreprise :

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal
- Les autres états

Fait à LESIGNY
Le 05/08/2025

Elisabeth LEBEAU
Directrice de Bureau

Elisabeth BASTOS
Expert-Comptable

Cabinet E2CA
8 RUE DU PETIT PARC

77150 LESIGNY
03 86.64 32 24

GARAGE A-Z AUTO 89
10 RUE DE ROUSSON
89500 VILLENEUVE SUR YONNE

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2024

	Pages
- Attestation des comptes	1
- Bilan actif-passif	2 et 3
- Compte de résultat	4 et 5
- Annexe	6 à 10
- Détail des comptes bilan actif passif	11 et 12
- Détail Compte de résultat	13 à 15
- Annexes fiscales	16
- Liasse 2065	17 et 18
- Liasses 2033-A à 2033-F	19 à 25
- Etat des Immobilisations	26
- Etat des Emprunts	27

Cabinet E2CA
8 RUE DU PETIT PARC

77150 LESIGNY
03.86.64.32.24

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

GARAGE A-Z AUTO 89
10 RUE DE ROUSSON
89500 VILLENEUVE SUR YONNE

relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Conformément à notre lettre de mission en date du 29/10/2024, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	59 281 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	195 248 Euros
- Résultat net comptable,	1 434 Euros

Fait à LESIGNY
Le 31/07/2025

Elisabeth LEBEAU
Directrice de Bureau

Elisabeth BASTOS
Expert-Comptable

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	6 494	6 494		248	248	100.00
	Autres immobilisations corporelles				3 374	3 374	100.00
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	6 494	6 494		3 622	3 622	100.00
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	38 704		38 704	47 735	9 031	18.92
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	13 834	3 299	10 535	7 580	2 955	38.99
	Autres créances	4 233		4 233	2 374	1 859	78.32
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	5 434		5 434	2 847	2 587	90.84
	Charges constatées d'avance (3)	375		375	458	83	18.22
	Total III	62 580	3 299	59 281	60 994	1 714	2.81
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	69 074	9 793	59 281	64 616	5 335	8.26

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000	1 000		
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	542	517	25	4.84
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 434	25	1 409	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	2 976	1 542	1 434	93.04
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	7 150	12 153	5 003	41.16
	Concours bancaires courants		9 890	9 890	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses	12 792	19 009	6 217	32.71
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	916	1 161	245	21.10
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 033	8 149	884	10.85
	Dettes fiscales et sociales	13 536	11 695	1 842	15.75
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	12 877	1 017	11 859	NS
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	56 304	63 074	6 770	10.73
Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		59 281	64 616	5 335	8.26

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

54 194 63 074

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	163 702		163 702	110 831		52 871	47.70
Production vendue de biens							
Production vendue de services	31 546		31 546	37 024		5 478	14.80
Chiffre d'affaires NET	195 248		195 248	147 855		47 393	32.05
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				536		536	100.00
Autres produits			207	14		193	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			195 455	148 404		47 050	31.70
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			109 524	74 376		35 148	47.26
Variation de stock (marchandises)			9 031	8 637		394	4.56
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			40 991	38 319		2 672	6.97
Impôts, taxes et versements assimilés			1 116	1 019		97	9.54
Salaires et traitements			25 500	23 418		2 082	8.89
Charges sociales			4 406	3 622		784	21.64
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			823	1 213		390	32.14
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 004	210		1 794	854.26
Dotations aux provisions							
Autres charges			2 348	2 589		240	9.28
Total des Charges d'exploitation (II)			195 744	153 403		42 342	27.60
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			290	4 998		4 709	94.21
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	3 000	5 000	2 000	40.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	3 000	5 000	2 000	40.00
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 196	883	313	35.46
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 196	883	313	35.46
2. Résultat financier (V-VI)	1 804	4 117	2 313	56.19
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 514	882	2 396	271.73
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		684	684	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 000	4 167	1 167	28.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	3 000	4 850	1 850	38.15
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	281	566	285	50.34
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 799	3 378	579	17.15
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	3 080	3 944	864	21.91
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	80	907	986	108.78
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	201 455	158 255	43 200	27.30
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	200 020	158 230	41 791	26.41
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 434	25	1 409	NS

* Y compris Redevance de credit bail mobilier

Redevance de credit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

Cabinet E2CA

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 494		
Matériel de transport	3 900		
TOTAL	10 394		
TOTAL GENERAL	10 394		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			6 494	6 494
Matériel de transport		3 900		
TOTAL		3 900	6 494	6 494
TOTAL GENERAL		3 900	6 494	6 494

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		6 246	248		6 494
Matériel de transport		527	575	1 102	
TOTAL		6 772	823	1 102	6 494
TOTAL GENERAL		6 772	823	1 102	6 494
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	248				
Matériel de transport	575				
TOTAL	823				
TOTAL GENERAL	823				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 295	2 004			3 299
TOTAL	1 295	2 004			3 299
TOTAL GENERAL	1 295	2 004			3 299
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 004			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	3 959	3 959	
Autres créances clients	9 875	9 875	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 213	3 213	
Débiteurs divers	1 020	1 020	
Charges constatées d'avance	375	375	
TOTAL	18 441	18 441	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	7 150	5 039	2 111	
Emprunts et dettes financières divers	10 260	10 260		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 033	9 033		
Personnel et comptes rattachés	5 702	5 702		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 581	1 581		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 253	6 253		
Groupe et associés	2 532	2 532		
Autres dettes	12 877	12 877		
TOTAL	55 388	53 278	2 111	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 003			

Composition du capital social

(P.C.G Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	1.0000	1 000			1 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 900
Dettes fiscales et sociales	2 342
Autres dettes	5 357
Total	9 598

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	375
Total	375

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Abandon C/C	3 000	76800000
- Produits cessions d'éléments d'actifs	3 000	77180000
Total	6 000	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités, amendes	281	67120000
- VNC d'éléments actifs cédés	2 799	67520000
Total	3 080	

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS		248	248	100.00
21500000 INSTAL TECHNIQUES MAT & OUTIL	6 494	6 494		
28150000 AMORT INST TECH MATERIEL & OUT	6 494	6 246	248	3.97
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 374	3 374	100.00
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT		3 900	3 900	100.00
28182000 AMORT MATERIEL DE TRANSPORT		527	527	100.00
Total II		3 622	3 622	100.00
MARCHANDISES	38 704	47 735	9 031	18.92
37000000 STOCKS DE MARCHANDISES	9 194	11 935	2 741	22.97
37100000 STOCKS PIECES OCCASION	8 610	9 750	1 140	11.69
37210000 STOCKS VO	20 900	26 050	5 150	19.77
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	10 535	7 580	2 955	38.99
41100000 CLIENTS	6 137	7 321	1 183	16.17
41600000 CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX	3 959	1 554	2 405	154.72
41810000 FACTURE A ETABLIR	3 738		3 738	
49100000 DEPRECIATION COMPTES CLIENTS	3 299	1 295	2 004	154.72
AUTRES CREANCES	4 233	2 374	1 859	78.32
40100000 FOURNISSEURS	1 020	104	916	880.99
42500000 AVANCES & ACOMPTES AU PERSONNE		7	7	100.00
44566800 TVA DED /BIENS & S A 20	2 156	55	2 101	NS
44586000 TVA FNP	317		317	
44587000 TVA SUR FACTURES A ETABLIR	314	170	144	85.19
44588000 TVA A REGULARISER	427	2 038	1 612	79.07
DISPONIBILITES	5 434	2 847	2 587	90.84
51200000 BANQUE	454		454	
51210000 BANQUE VO	3 517	2 457	1 061	43.17
53000000 CAISSE	1 463	391	1 073	274.54
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	375	458	83	18.22
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	375	458	83	18.22
Total III	59 281	60 994	1 714	2.81
TOTAL GENERAL	59 281	64 616	5 335	8.26

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL				
10130000 CAPITAL SOCIAL	1 000	1 000		
	1 000	1 000		
REPORT A NOUVEAU	542	517	25	4.84
11000000 REPORT A NOUVEAU (CR)	542	517	25	4.84
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	1 434	25	1 409	NS
Total I	2 976	1 542	1 434	93.04
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	7 150	12 153	5 003	41.16
16420000 PRET 8845094 PGE	7 150	12 153	5 003	41.16
CONCOURS BANCAIRES COURANTS		9 890	9 890	100.00
51200000 BANQUE		9 890	9 890	100.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	12 792	19 009	6 217	32.71
16810000 ARDEA - CONSOLIDATION TRESO TP	10 260	12 917	2 657	20.57
45510000 C/C MME BELLILI	2 532	6 092	3 560	58.43
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	916	1 161	245	21.10
41910000 CLIENTS AVANCES S/COMMANDES	916	1 161	245	21.10
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	9 033	8 149	884	10.85
40100000 FOURNISSEURS	7 134	8 149	1 016	12.46
40810000 FOURNISSEURS FNP	1 900		1 900	
DETTES FISCALES ET SOCIALES	13 536	11 695	1 842	15.75
42100000 PERSONNEL REMUNERATIONS DUES	3 935	1 357	2 578	189.95
42820000 DETTES PROV CONGES A PAYER	1 767	1 773	5	0.30
43100000 URSSAF	371	374	3	0.69
43720000 MUTUELLES	563	294	268	91.16
43730000 CAISSE RETRAITE NON CADRES	72	74	1	2.01
43820000 CHARGES SOC SUR CONGES A PAYER	575	155	419	269.51
44551000 TVA A DECAISSER	6 253	6 168	85	1.38
44571800 TVA COLLECTEE A 20		1 479	1 479	100.00
44820000 CHARGES FISC / CONGES A PAYER		20	20	100.00
AUTRES DETTES	12 877	1 017	11 859	NS
41100000 CLIENTS	2 588		2 588	
41980000 CLTS RRR & AVOIRS A ACCORDER	5 357	1 017	4 340	426.54
46700000 DIVERS COMPTES DEBITEURS	4 932		4 932	
Total IV	56 304	63 074	6 770	10.73
TOTAL GENERAL	59 281	64 616	5 335	8.26

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	163 702	110 831	52 871	47.70
70700000 VENTES DE MARCHANDISES	41 856	40 564	1 292	3.19
70701100 PCES DE RECH OCCASSION TTC		6 348	6 348	100.00
70701200 PART TAXABLE PIECES OCCAS HT		587	587	100.00
70703000 PNEUS TVX DE REP MECANIQUE	541		541	
70705000 LUBRIFIANT TVX REP MECANIQUE	10		10	
70721100 VENTE VO OCCAS TTC	14 647	15 460	813	5.26
70721200 PART TAXABLE VO HT	20 764	1 776	18 989	NS
70734000 VENTE DE GAZOLE		35	35	100.00
70735000 VENTES CARTES GRISES	46 172	14 831	31 341	211.32
70736000 VENTES FRAIS CARTE GRISES	4 624	1 739	2 885	165.86
70755100 PARE BRISE A+GLASS	35 088	29 491	5 597	18.98
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	31 546	37 024	5 478	14.80
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	30 881	36 820	5 939	16.13
70621000 COMMISSIONS VO	640		640	
70850000 PORTS ET FRAIS FACTURES	25	204	179	87.76
Chiffre d'affaires NET	195 248	147 855	47 393	32.05
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV (ET AMORT), TRANSF DE CHARGES		536	536	100.00
79100000 TRANSFERT CHARGES EXPLOITATION		536	536	100.00
AUTRES PRODUITS	207	14	193	NS
75800000 PRODUITS DE GESTION COURANTE	207	14	193	NS
Total des Produits d'exploitation	195 455	148 404	47 050	31.70
ACHATS DE MARCHANDISES	109 524	74 376	35 148	47.26
60700000 ACHATS DE MARCHANDISES	28 123	26 613	1 510	5.67
60700100 ACHATS MARCHANDISES TTC		523	523	100.00
60703000 ACH PNEU MATIQUES MECANIQUE	418	2 037	1 619	79.50
60705000 ACH LUBRIFIANTS MECANIQUE	1 481	3 077	1 596	51.88
60706000 ACHATS CARTES GRISES	41 955	11 310	30 646	270.97
60707000 ACHATS SOUS TRAITANCE	5 051	5 305	254	4.79
60711000 ACHAT DE PIECE D'OCCASSION TTC	4 763	1 593	3 170	198.98
60712000 ACHATS MARCHANDISES CEE EXO	8 632	5 496	3 136	57.06
60721000 ACHATS VO TTC	18 300	12 850	5 450	42.41
60780000 AUTRES ACHATS DE MARCHANDISES	802	5 572	4 770	85.61
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	9 031	8 637	394	4.56
60370000 VAR. STK MARCHANDISES	2 741	1 272	1 469	115.52
60371000 VARIATION STOCKS PIECES OCCASI	1 140	4 755	3 615	76.03
60372100 VARATIONS STOCKS VO	5 150	2 610	2 540	97.29
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	40 991	38 319	2 672	6.97
60611000 ELECTRICITE	1 245	1 240	5	0.38
60612000 GAZ TX NORMAL		34	34	100.00
60615000 CARBURANTS - ESSENCE	841	766	75	9.83
60616000 CARBURANTS	6 362	4 464	1 898	42.51
60630000 FOURN ENTRET FT PT EQUIPT.	842	1 048	207	19.71
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	331	413	82	19.96
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	8 250	8 900	650	7.30
61380000 LOCATIONS DIVERSES	237	237		
61380100 LOCATIONS MEHARI LAVAGE	512	564	52	9.26

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
61520000 ENTRETIEN IMMOBILIER		108	108	100.00-
61560000 MAINTENANCE	2 206	1 615	590	36.55
61610000 MULTIRISQUES	5 491	5 520	29	0.53-
61660000 ASSURANCE SUR PRET	211	211		
61850000 FRAIS DE COLLOQUES. SEMINAIRES	40		40	
62260000 HONORAIRES	3 621	1 808	1 813	100.27
62270000 FRAIS D ACTES	46	6	40	652.10
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	308	3 003	2 695	89.73-
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	34	36	2	4.73-
62380000 DIVERS(POURBOIRES DONS COUR)		10	10	100.00-
62410000 TRANSPORTS SUR ACHATS	32	29	3	8.57
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	624	282	342	121.08
62570000 RECEPTIONS	27	49	22	45.68-
62610000 FRAIS POSTAUX	120	86	35	40.21
62620000 FRAIS DE TELECOMMUNICATION	691	789	99	12.49-
62720000 COMMISSIONS ET FRAIS	4 696	3 126	1 570	50.22
62730000 COM CB + COM/AGIOS BPCE	278	371	93	24.98-
62810000 COTISATIONS	158	321	163	50.78-
62850000 FRAIS DE GESTION A+ GLASS	1 469	1 320	149	11.27
62850100 FRAIS IMPAYER A+GLASS	616		616	
62860000 BUREAUTIQUE	1 706	1 963	257	13.09-
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 116	1 019	97	9.54
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	150	154	4	2.39-
63330000 PARTIC FORMAT CONTINUE AUTR OR	232	131	101	77.09
63511000 C F E	754	732	22	3.01
63782000 CHARGES FISCAL CP	20	2	22	NS
SALAIRES ET TRAITEMENTS	25 500	23 418	2 082	8.89
64110000 SALAIRES APPOINTEM COMMISSIONS	25 505	23 252	2 253	9.69
64120000 CONGES PAYES	5	166	171	103.24-
CHARGES SOCIALES	4 406	3 622	784	21.64
64510000 COTISATIONS A L'URSSAF	1 197	1 579	382	24.21-
64520000 COTISATIONS MUTUELLES	2 292	1 602	689	43.00
64536000 COTISATIONS RETRAITE	180	237	57	23.89-
64537000 COTISATIONS APEC		1	1	100.00-
64540000 COTISATIONS POLE EMPLOI	178	46	133	290.70
64582000 CHARGES SOC. / CONGES A PAYER	419	39	380	978.86
64750000 MEDICINE DU TRAVAIL	140	118	22	18.64
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	823	1 213	390	32.14-
68112000 DOT.AMORT.IMMO CORPORELLES	823	1 213	390	32.14-
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	2 004	210	1 794	854.26
68174000 DOT.AUX DEPREC CLIENTS	2 004	210	1 794	854.26
AUTRES CHARGES	2 348	2 589	240	9.28-
65110000 REDEVANCES POUR CONCESSIONS	2 239	2 185	55	2.50
65410000 PERTES S/CREANCES DE L'EXERCIC		394	394	100.00-
65800000 CHARGES DIV GESTION COURANTE	109	10	99	NS
Total des Charges d'exploitation	195 744	153 403	42 342	27.60

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Résultat d'exploitation	290	4 998	4 709	94.21
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	3 000	5 000	2 000	40.00
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	3 000	5 000	2 000	40.00
Total des Produits financiers	3 000	5 000	2 000	40.00
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	1 196	883	313	35.46
66110000 INTERETS DES EMPRUNTS & DETTES	85	121	36	30.05
66150000 INTERETS DES CC DEPOT CREDIT	1 112	762	350	45.87
Total des Charges financières	1 196	883	313	35.46
Résultat financier	1 804	4 117	2 313	56.19
Résultat courant avant impôts	1 514	882	2 396	271.73
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		684	684	100.00
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		684	684	100.00
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	3 000	4 167	1 167	28.00
77520000 PROD CESS ELT.ACT IMMO CORPO.	3 000	4 167	1 167	28.00
Total des Produits exceptionnels	3 000	4 850	1 850	38.15
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	281	566	285	50.34
67120000 PENALITES,AMENDES FISC & PENAL	281	566	285	50.34
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	2 799	3 378	579	17.15
67520000 VAL.COMPT ACTIF CED.IMMO	2 799	3 378	579	17.15
Total des Charges exceptionnelles	3 080	3 944	864	21.91
Résultat exceptionnel	80	907	986	108.78
Total des produits	201 455	158 255	43 200	27.30
Total des charges	200 020	158 230	41 791	26.41
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	1 434	25	1 409	NS



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Page 10
Formulaire EDI 1330-CVAE
pour 2025

COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES

La déclaration N° 1330-CVAE doit impérativement faire l'objet d'un dépôt dématérialisé

Vous trouverez toutes les informations utiles sur www.impots.gouv.fr / Rubrique PROFESSIONNELS

Dénomination de l'entreprise	GARAGE A-2 AUTO 89																				
Adresse	N°	10																			
	Voie	RUE DE ROUSSON																			
	Code postal	8	9	5	0	0															
	Commune	VILLENEUVE SUR YONNE																			
N° SIRET de l'établissement principal	8	3	3	1	8	0	4	3	3	0	0	0	1	7							
Période de référence (JJMMAAAA)	0	1	/	0	1	/	2	0	2	4	au	3	1	/	1	2	/	2	0	2	4
Date de cessation	W	W			/			/													

I. CAS SPECIFIQUE DES ENTREPRISES MONO-ETABLISSEMENT

La déclaration n° 1330-CVAE-SD des assujettis doit indiquer, par établissement ou par lieu d'emploi situé en France, le nombre de salariés employés au cours de la période de référence définie à l'article 1586 quinquies du CGI

Les entreprises qui exploitent un établissement unique au sens de la CFE et qui n'emploient pas de salarié exerçant une activité plus de trois mois sur un lieu hors de l'entreprise (chantiers, missions, etc.) sont considérées, sauf exclusions mentionnées dans la notice, comme mono-établissement

Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez, soit remplir la déclaration n° 1330, soit servir uniquement le cadre réservé à la CVAE dans votre déclaration de résultat : modèles n° 2033-E-SD, n° 2035-E-SD, n° 2059-E-SD ou n° 2072-E-SD.

II. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

Valeur ajoutée	A2	42 558	case JU du 2035-E-SD, case I17 du 2033-F-SD, case SA du 2059-E-SD ou case D12 du 2072-E-SD
Chiffre d'affaires de référence	A3	195 248	à reporter case A1 de la 1329-DEF-SD
Chiffre d'affaires de référence du groupe	B6		à reporter case A3 de la 1329-DEF-SD

Le montant de la valeur ajoutée à indiquer correspond à celui résultant du calcul effectué, au titre de la période de référence, sur les tableaux de la série E des imprimés des liasses fiscales (BIC, IS, BNC et RF). Pour les entreprises du secteur financier (banques, assurances, etc.), les entreprises ayant exercé l'option prévue à l'article 93 A du CGI ou les entreprises qui produisent de l'électricité, une définition particulière de la valeur ajoutée doit être retenue.

A VILLENEUVE SUR YONNE	Date 31/07/2025	Signature BELLILI SYLVIE
---------------------------	--------------------	-----------------------------

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
GARAGE A-Z AUTO 89			10 RUE DE ROUSSON		
SIRET 8 3 3 1 8 0 4 3 3 0 0 0 1 7			89500 VILLENEUVE SUR YONNE		
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère					

SIRET					
-------	--	--	--	--	--

B ACTIVITE					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0	Deficit
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés			

Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art 238 quindecies)	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%			

Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art 44 sexies-0 A	☐	Zone de restructuration de la défense, art 44 terdecies	☐
France Ruralités Revitalisation FRR art 44 quindecies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art 44 quaterdecies	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art 44 duodecies	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	Autres dispositifs	☐
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W	
---	--	--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Revenues nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Cabinet EDCA RUE DU PETIT PARC 71500 DESIGNY Tél 03.86.64.32.24			
CGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné			Date: 31/07/2025
			Lieu: VILLENEUVE SUR YONNE
			Qualité et nom du signataire: President
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature: BELLILI SYLVIE
Attestation de conformité fiscale (ECF)			

Désignation de l'entreprise **GARAGE A-Z AUTO 89**Adresse de l'entreprise **10 RUE DE ROUSSON****89500 VILLENEUVE SUR YONNE**Neant ☐ *Numéro SIRET * **8 3 3 1 8 0 4 3 3 0 0 0 1 7**Durée de l'exercice en nombre de mois * **1 2** Durée de l'exercice précédent * **1 2**

						Exercice N clos le [3 1 1 2 2 0 2 4]			Exercice N-1 clos le [3 1 1 2 2 0 2 3]		
ACTIF			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012						
		Autres *	014		016						
	Immobilitisations corporelles †		028	6 494	030	6 494			3 622		
	Immobilitisations financieres * (1)		040		042						
	Total I (5)		044	6 494	048	6 494			3 622		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premieres, approvisionnements, en cours de production *	050		052						
		Marchandises *	060	38 704	062		38 704		47 735		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Creances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	13 834	070	3 299	10 535		7 580		
		Autres * (3)	072	4 233	074		4 233		2 374		
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilites		084	5 434	086		5 434		2 847		
	Charges constatées d'avance *		092	375	094		375		458		
	Total II		096	62 580	098	3 299	59 281		60 994		
	Total général (I+II)		110	69 074	112	9 793	59 281		64 616		
	PASSIF						Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
	CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		1 000		1 000		
		Ecart de réévaluation			124						
Réserve legale			126								
Réserves reglementees*			130								
Autres reserves (dont reserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131								
Report a nouveau			134		542		517				
Résultat de l'exercice			136		1 434		25				
Subventions d'investissement			137								
Provisions reglementees			140								
Total I			142		2 976		1 542				
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges			154							
	Emprunts et dettes assimilées			156		17 410		34 960			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		916		1 161			
	Fournisseurs et comptes rattaches			166		9 033		8 149			
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)			169	6 253	13 536		11 695			
	Comptes courants d'associés			173		2 532		6 092			
	Autres dettes			175		12 877		1 017			
	Produits constatés d'avance			174							
	Total III			176		56 304		63 074			
	Total général (I + II + III)			180		59 281		64 616			
RETOUS	(1)	Dont immobilisations financieres a moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	2 111			
	(2)	Dont creances a plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				
	(3)	Dont comptes courants d'associés debiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	3 000			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

	Benchsee col. 1	Benchsee col. 2	370	0	372
--	-----------------	-----------------	-----	---	-----

Designation de l'entreprise

GARAGE A-Z AUTO 89

31/12/2024

31/12/2024		
Détail des réintégrations diverses		
Amendes et pénalités		281
Total des réintégrations diverses	330	281

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

Designation de l'entreprise GARAGE A-Z AUTO 89Neant ☐

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	6 494	442		444		446	6 494		6 494	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460	3 900	462		464	3 900	466				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476				
Immobilisations financières		480		482		484		486				
TOTAL		490	10 394	492		494	3 900	496	6 494		6 494	

II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	6 246	532	248	534		536	6 494	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550	527	552	575	554	1 102	556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570	6 772	572	823	574	1 102	576	6 494	

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	COFFE DAVID DEPAN									

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
1	3 900	1 102	2 799	3 000	202			
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578 3 900	580 1 102	582 2 799	584 3 000	586 202	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Regularisations	590	583	594	595
TOTAL					596 202	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise

GARAGE A-Z AUTO 89

Neant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	1 295	652	2 004	654		656	3 299
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	1 295	682	2 004	684		686	3 299

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agence am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

			Déficits imputés	983	1 715
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	1 988	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter		
				Déficits reportables	984 273
				Déficits de l'exercice	860
				Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870 273

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	22 905
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	10 574
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

5

Désignation de l'entreprise : GARAGE A-Z AUTO 89		Néant ☐	
Exercice ouvert le . 01/01/2024		et clos le . 31/12/2024	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel *		376	1
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	195 248
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Retractions de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	195 248
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	207
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Retractions sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	207
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	119 144
Variation négative des stocks		145	9 031
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	22 373
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	2 348
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	152 897
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	137 42 558
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		117	42 558
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117.			
vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	195 248
Effectifs au sens de la CVAE *		023	1
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	01/01/2024
Date de cessation		160	31/12/2024
		186	

(1) Attention : il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée des lignes 147 portées en ligne 128.

* De : exploitations concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD. * Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-SOIT-SD. * Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Neant ☐

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET

8 3 3 1 8 0 4 3 3 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

GARAGE A-Z AUTO 89

ADRESSE (voie)

10 RUE DE ROUSSON

CODE POSTAL

89500

VILLE

VILLENEUVE SUR YONNE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 000
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	2	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	1 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
Pays			

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom de famille	BELLILI	Prénom(s)	FATHI
Nom d'usage		% de détention	50.00	Nb de parts ou actions	500
Naissance	Date	N° Département	99	Commune	GAFSA
Pays	TN				
Adresse	N°	Voie	LE BOIS DE CHEVRIOT		
Code postal	89330	Commune	SAINT LOUP D'ORDON	Pays	France

Titre (2)	Mme	Nom de famille	LADJIMI	Prénom(s)	SYLVIE
Nom d'usage	BELLILI	% de détention	50.00	Nb de parts ou actions	500
Naissance	Date	N° Département	94	Commune	THIAIS
Pays	FR				
Adresse	N°	Voie	LE BOIS DE CHEVRIOT		
Code postal	89330	Commune	SAINT LOUP D'ORDON	Pays	France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprime, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur MMF pour Madame MLF pour Mademoiselle
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NO1

Société A-Z Auto 89 s.a.s

Au capital de 1000 €

Siège : 10 rue de Rousson 89500 Villeneuve sur Yonne

RCS N° 833 180 433 à Sens

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 01/09/2024

L' an 2025

Et le 01 septembre,

A 10 heures

Les associés de la société Anonyme simplifié **A-Z AUTO 89** se sont réunis à 10H VILLENEUVE SUR YONNE sur convocation qui leur a été adressée individuellement le 14 aout 2025.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par les actionnaires présents ainsi que par les représentants et les mandataires des actionnaires non présents.

L'assemblée est présidée par Mme Bellili Sylvie, présidente de la société.

Mme Bellili Sylvie est désigné comme secrétaire de la séance.

Les associés présents sont propriétaires de :

Mr Bellili Fathi

propriétaire de **500** parts sociales,

Mme Bellili Sylvie

Propriétaire de **500** parts sociales,

La présidente déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- la feuille de présence.
- le rapport du président.
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les forme et délai prévu par les statuts de la société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

mf

128

• Approbation des comptes de l'exercice clos le **31/12/2024**.

• Affectation du résultat et éventuellement distribution d'un dividende.

• Approbation des conventions réglementées intervenues entre la société et les actionnaires.

Puis lecture est donnée du rapport du président

La discussion est ouverte :

La présidente établit l'inventaire actif et passif de la société à la clôture de l'exercice, le compte de résultat et le bilan de la société.

La présidente dépose ensuite sur le bureau de l'assemblée :

- Les comptes annuels, inventaire, compte de résultat et bilan de la société pour l'exercice clos le **31/12/2024**.
- Son rapport sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos au **31/12/2024**, ainsi que le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce.
- Les textes des résolutions proposées aux associés.

Personne ne demandant plus la parole, le président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les actionnaires :

Première résolution

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le **31/12/2024**, et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune somme correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 1 434,47 euros de la manière suivante :

- Au compte résultat de l'exercice la somme de 1 434,47 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

BS MF

Quatrième résolution

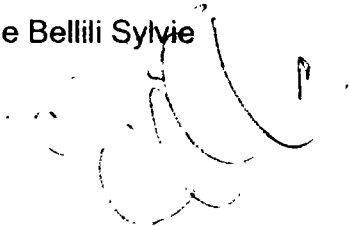
Conformément aux dispositions légales, les associés prennent actes qu'il y a aucune distribution faite au cours des 2 dernières années.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

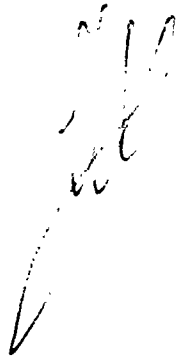
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Mme Bellili Sylvie



Mr Bellili Fathi



Pour la société.

1-7-2013
10 RUE DE ROUSSON
39500 VILLENEUVE S/M
03 58 45 27 77
SIRET 530 1 00 433